

Projet Associatif de l'AGIRFASE



AGIR'RFASE.... AGIR pour la Recherche, la Formation et l'Action Sociale dans l'Essonne

ou

Association Gestionnaire pour l'Intervention, la Recherche et la Formation Au
secteur Social dans l'Essonne.

Validé au Conseil d'Administration du 22 juin 2016

L'IRFASE a été créé en 1991 à partir d'une division d'un Institut, implanté depuis de nombreuses années à Evry, dont il a conservé l'essentiel des valeurs de référence : « la promotion de la personne et du lien social, la solidarité et la participation citoyenne, le respect et l'intégration des différences, la laïcité et la lutte contre les exclusions ». Cette création est intervenue dans un contexte national marqué par la mise en œuvre tâtonnante de la décentralisation et par l'expérimentation de ce que représentait pour le travail social le fait de traiter directement avec les pouvoirs publics départementaux et locaux. En effet, les réformes résultant de la décentralisation ont tout particulièrement concerné le secteur social au point de produire une mise en tension des relations entre les travailleurs sociaux et leur territoire d'intervention, créant une situation générale dans laquelle le travail social apparaissait comme « à l'épreuve du territoire ».

Dans un tel contexte, pour répondre aux exigences en matière de qualification professionnelle le projet institutionnel de l'IRFASE a été alors défini en référence à « une école dans la Cité » ayant en charge la formation de futurs professionnels – ils étaient 200 à l'époque – destinés à mettre en application les grandes orientations des politiques sociales et à utiliser pour cela les diverses procédures que ces politiques offraient à partir d'une appréciation la plus fine possible des situations locales et de celles de chacun des bénéficiaires de ces politiques sous la responsabilité des élus.

Quelques 25 années plus tard, en 2015, le nouveau projet institutionnel de l'IRFASE – un institut qui compte aujourd'hui plus de 800 étudiants en formation – se doit de prendre impérativement en considération les changements importants qu'a connus la société française durant cette période tant du point de vue de sa situation générale que du point de vue de son organisation administrative et politique. Dans ce nouveau contexte, l'IRFASE choisit de s'imposer comme un *acteur du territoire* par l'affirmation de ses compétences en matière de qualification des professionnels du secteur social comme en matière d'interventions sociales à destination d'un territoire ouvert, celui de l'Essonne et de ses espaces mitoyens, qui constituent ensemble ce grand Sud-Ouest de l'Ile-de-France.

Un tel choix nécessite que l'IRFASE se donne pour objectifs de qualifier des agents capables non seulement de mettre en application les politiques publiques sur ce territoire chaque fois que les situations l'exigent mais en même temps capables d'appréhender le plus finement possible chacun des contextes territoriaux et de participer à l'élaboration de projets et à la production d'actions publiques territorialisées en fonction de la volonté des élus locaux à promouvoir de telles actions. Dans cette perspective, le nouveau professionnel qualifié sortant de l'Institut devrait être en capacité de coproduire de l'action publique locale dans le champ social et de contribuer de ce fait à une politisation des enjeux locaux à laquelle répond cette coproduction.

L'importance requise par l'appréhension des contextes territoriaux nécessite que nous accordions une attention toute particulière à une des caractéristiques de ces territoires, la pluri-ethnicité de leur peuplement et la diversité culturelle de leurs habitants. Un tel état des lieux justifie l'importance que l'Institut a choisi d'accorder dans ses programmes de formation à la culture en tant qu'elle est un excellent moyen d'expression de ces différences culturelles et qu'elle ouvre de ce fait des perspectives intéressantes en matière d'interventions sociales adaptées aux caractéristiques de ces populations.

Il en résulte que, dans le but de satisfaire les exigences de la coproduction d'actions publiques territorialisées qui doivent répondre le plus finement possible aux situations locales, une des ambitions du projet de l'IRFASE est d'inciter les futurs professionnels à mobiliser cette capacité d'expression qu'offrent les pratiques de créations culturelles en tant que moyens d'identification de ce que l'« autre » recèle de ressources propres de manière à concevoir une réponse la mieux adaptée possible à de telles situations dans un esprit d'innovation.

Ces deux considérations importantes qui concernent, l'une, la capacité de coproduction de l'action locale et, l'autre, la reconnaissance des différences culturelles comme ressources à part entière du territoire d'intervention ne remettent pas en cause les valeurs auxquelles se référerait le projet fondateur de l'Institut. Elles nous incitent à préciser que, en matière de différences culturelles et sociales, leur respect n'a de sens que s'il s'accompagne d'une reconnaissance effective et que, en matière d'interventions professionnelles dans le champ social, les références à de telles valeurs n'ont de pertinence que si elles sont mobilisées pour satisfaire les exigences de leur qualité.

Pierre Teisserenc
Président AGIRFASE

Par ce projet, les administrateurs de l'AGIRFASE souhaitent réaffirmer leur engagement vis-à-vis des professionnels de l'intervention sociale actuels et à venir, de contribuer à la réflexion partagée, à la transmission des savoirs et des pratiques, à l'analyse éthique et bienveillante des expériences menées. Cet engagement nécessite l'exigence de la mise en réflexion permanente de chacun afin de soutenir une démarche solidaire envers les publics les plus fragiles dans un contexte économique et social de plus en plus contraint.

Les administrateurs soutiennent et s'engagent auprès des professionnels de l'AGIRFASE dans la mise en œuvre du projet associatif et resteront vigilants à sa déclinaison dans le cadre des valeurs portées par l'Association.

Fondée sur une HISTOIRE ASSOCIATIVE riche de convictions

La création de l'AGIRFASE se fonde sur un projet initial élaboré en 1991 d'inscrire « une Ecole dans la Cité » afin de contribuer à la recherche ; de former des professionnels de qualité, capables de répondre aux exigences et enjeux demandés aux Collectivités du Service public et des Établissements du social, médico-social et du sanitaire.

Partant d'un petit groupe d'élus engagés sur le territoire, de formateurs chercheurs, de magistrats et de professionnels des principales associations du Département, l'AGIRFASE a créé un Institut de Recherche et de Formation en plein cœur de la ville d'Evry soulignant ainsi sa volonté de proximité et de partenariats avec les principaux acteurs du Département : Conseil départemental, Mairie d'Evry, Université du Val d'Essonne, Tribunal d'Instance... Inscrit ainsi au cœur de la Cité, l'IRFASE s'est rapidement développé en quadruplant ses effectifs en 10 ans. Il accueille aujourd'hui près de 900 étudiants dont certains sont salariés des 4 000 partenaires de son réseau.

Quelques dates clés...

- ✓ Dès l'ouverture, l'IRFASE s'est engagé dans les principales formations diplômantes du secteur, obtenant les agréments pour les métiers d'Éducateur spécialisé, de Moniteur Éducateur, d'Auxiliaire de Vie Sociale, d'Aide médico psychologique et d'Assistant de Service Social
- ✓ En 2005, l'IRFASE s'est engagé à développer la formation des encadrants du secteur proposant le dispositif de préparation au diplôme du CAFERUIS.
- ✓ En 2007, l'Institut s'est adapté à la réforme des principaux diplômes sur lesquels elle a su développer une réelle expertise : Educateur spécialisé, Moniteur Educateur, Assistant de Service Social, Auxiliaire de Vie Sociale, Aide Médico Psychologique, CAFERUIS.
- ✓ Depuis 2009, l'IRFASE assure aussi la préparation au diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants. En 2013, comme pour les principales formations de niveau III assurées (Éducateur spécialisé et Assistant de service social) la formation EJE a été mise en conformité avec le dispositif européen ECTS.
- ✓ Désormais, l'IRFASE obtient chaque année de très bons résultats aux diplômes (au-delà des 90 voire pour certaines années 100% de réussite).

...et des VALEURS citoyennes de LAICITE,

L'Assemblée Générale de IASSW a adopté le 10 juillet 2014 à Melbourne, une définition internationale du travail social.

Le Travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Etayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous.

Convaincus qu'une association se doit de répondre à une nécessité sociale, à un devoir d'humanité, les administrateurs de l'AGIRFASE s'engagent par et auprès des équipes de l'IRFASE dans une mission de service

public et d'intérêt général inscrite dans son contexte territorial et dans les orientations des politiques publiques.

Les membres administrateurs souhaitent s'engager sur le territoire par la création d'espaces de formation, de réflexions partagées, de recherches en permettant à chacun de devenir acteur à part entière.

Pour ce faire, l'AGIRFASE a vocation à s'inscrire dans la dynamique d'une économie sociale et solidaire avec ses partenaires autour des principes de :

- Promotion de la **Laïcité dans les actions et postures des intervenants sociaux**
- Promotion d'un positionnement professionnel fondé sur un **questionnement éthique dans un contexte de diversité culturelle en soutenant sa déclinaison autour de pratiques réflexives bienveillantes.**
- **Soutien des principes de solidarité et de justice, de respect de la singularité d'autrui en vue de favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour tous, l'accès à la culture et au savoir pour tous, à la citoyenneté et l'autonomie par la participation émancipatoire des personnes**
- **Soutien à la mise en œuvre d'échanges non marchands dont la réciprocité des Savoirs comme principes fondateurs de la Société.**

Les membres de l'AGIRFASE soulignent l'importance de la reconnaissance d'autrui dans ses connaissances spécifiques (cf. Réciprocité des Savoirs par exemple). Cette modalité de promotion des savoirs-faire d'autrui souligne aussi l'intérêt de la diversité culturelle.

L'association s'attache à créer les conditions d'un principe **d'organisation démocratique et contributif, respectueux de la place de chacun favorisant la créativité et l'innovation.**

...au service des MISSIONS...

La formation, outre l'accès à un métier, à une fonction sociale voire une promotion sociale, permet, par une réorganisation de la pensée de produire de nouveaux Savoirs pour la personne.

Pour une meilleure adaptation aux besoins réels des milieux professionnels, l'AGIRFASE se mobilise, dans le cadre de ses missions, et souhaite l'engagement des équipes de l'IRFASE, pour :

- Développer auprès des étudiants une vigilance de **solidarité et de justice sociale**
- Soutenir la **mobilité professionnelle et l'employabilité**
- Favoriser **l'ouverture d'esprit, développer la culture du débat**
- Développer les **capacités d'apprentissage ; la réflexion, la coopération/coordination**
- Favoriser la **compréhension des enjeux pour les personnes accompagnées**
- Encourager la **prise de risque et la participation**
- Favoriser un **positionnement contributif au débat public**

Les membres du Conseil d'Administration évoquent que l'adhésion aux valeurs et aux missions de l'AGIRFASE sont un préalable à l'intégration des nouveaux administrateurs mais aussi des salariés de l'institution.

Le principe de promotion de la laïcité, de contribution au débat public, de promotion des idées et des échanges entre professionnels/formateurs/chercheurs/étudiants, de questionnement par la recherche font partie des incontournables de l'engagement de l'AGIRFASE.

A l'HORIZON, la poursuite d'un objectif commun,

L'AGIRFASE développe des missions de Conseil, de Recherche et d'Accompagnement des Institutions en situation de formation, de questionnement et de changement organisationnel dans le cadre de leur projet et des orientations stratégiques définies pour leurs institutions.

Ainsi, l'AGIRFASE a pour vocation de développer les contributions aux professionnels inspirées et partagées dans le cadre des valeurs associatives et portées par des enseignants chercheurs.